

LE TRAVAIL DES FILLETES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE. CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JEUNES MIGRANTES SEREER À DAKAR

Introduction

Le travail domestique des fillettes en Afrique sub-saharienne suscite aujourd'hui un intérêt croissant en raison de sa généralisation dans différentes régions. C'est à l'origine en tant que assistante ménagère d'un migrant que les jeunes filles partaient vers la ville. Puis les familles urbaines devinrent le lieu d'accueil de jeunes parentes qui, en échange de travail domestique, recevaient soins, scolarisation, apprentissage, voire même un petit salaire. Cette pratique est devenue courante dans les grandes villes telles que Accra (Ghana), Lomé (Togo), Ouagadougou (Burkina-Faso) et dans les villes du Nigéria méridional (Coquery-Vidrovitch 1994 : 187). Aujourd'hui, les fillettes ne sont plus nécessairement placées chez un parent. Elles travaillent pour un patron, d'ethnie différente, voire de nationalité différente. Elles s'organisent en groupe pour se loger, sous la responsabilité d'un(e) aîné(e) et le phénomène prend l'allure d'un véritable "trafic organisé" (Coquery-Vidrovitch 1994 : 188).

L'enquête sur laquelle se fonde notre étude a été effectuée à Dakar, auprès d'un échantillon de migrantes sereer, originaires d'un groupe de villages, faisant lui-même l'objet d'une observation démographique longitudinale depuis 1962¹. Le but de cette enquête était de mieux comprendre les réalités vécues par les migrantes en milieu urbain, leurs conditions de vie et de travail, mais aussi d'évaluer le contrôle social exercé par les aînés. L'enquête s'est déroulée de mars à mai 1992. Une série d'entretiens qualitatifs a permis l'élaboration d'un questionnaire fermé de 148 questions portant sur les motivations de la migration, les conditions de vie, la relation des jeunes filles avec la famille au village, leur connaissance du planning familial, et leur expérience sexuelle. L'échantillonnage s'est fait à partir de l'enregistrement des absences en février 1992 dans les villages, du lieu et du motif de migration, qui permettaient de caractériser la population des migrantes. La base de sondage a été restreinte aux huit villages du *secco* de Ngayokhem, villages suivis depuis 1962, présentant donc une plus grande fiabilité des âges enregistrés. Cette restriction géographique présentait aussi un avantage logistique, les migrants étant souvent regroupés par villages d'origine. Le tirage de l'échantillon s'est donc fait parmi le groupe des jeunes filles absentes en février 1992, à la recherche d'un emploi à Dakar, et cela de manière proportionnelle selon trois critères : l'âge, la scolarisation et la parité. Un échantillon identique a été constitué afin de pouvoir remplacer les jeunes filles qu'on ne pourrait pas retrouver sur le terrain. Précaution qui s'est avérée utile en raison de la grande mobilité des migrantes.

Le questionnaire commençait par une identification de l'enquêtée qui nous permettait de vérifier qu'il s'agissait bien de la personne recherchée. Il était structuré ensuite en 7 autres parties :

- le niveau d'instruction de l'enquêtée et de ses parents, l'activité de ses parents et la religion de l'enquêtée
- les conditions de vie à Dakar : le logement, la personne responsable, les conditions de travail
- la migration : les raisons du départ, les liens avec le village
- la planification familiale : connaissance et pratique
- l'issue, les circonstances et les conséquences de la première grossesse
- les relations avec des "petits amis" (pour les filles n'ayant jamais eu de grossesse)
- les sorties à Dakar.

A ce questionnaire était joint un petit questionnaire "habitat" ayant pour but de caractériser le type d'habitat dans lequel vivait la jeune migrante.

Le procédé de l'échantillon de "rechange" a permis d'éviter un taux trop important de données manquantes et de déstabiliser notre stratification. Sur 54 interview prévus, nous en avons effectué 51. Nous n'avons rencontré aucun refus de réponse. Les résultats plus généraux que nous présentons concernant la migration saisonnière sont obtenus à partir des données de l'observatoire de population de Niakhar enregistrées de 1983 à 1991.

1 Les migrations saisonnières : la principale stratégie de survie

Notre étude concerne une population rurale, relativement homogène en regard de l'ethnie (96% de la population est sereer), de l'activité (agricole) et du niveau scolaire (très faible : seulement 22% des femmes de 15 à 24 ans ont bénéficié d'une forme d'instruction). C'est une société de cultivateurs, profondément attachés au terroir, qui vivent d'une culture de subsistance, le mil et d'une culture de rente, l'arachide, en association avec l'élevage de bovins, dont les grands troupeaux

¹ - L'observatoire de population de Niakhar, qui nous fournit les données de base, est situé au coeur du bassin arachidier, à 150 km à l'est de Dakar ; il couvre aujourd'hui la population de 30 villages, soit une population d'environ 26 000 personnes (en mars 1991). L'observation a été initiée en 1962 et s'est déroulée selon plusieurs phases, dont la dernière a débuté en 1983 et a permis de constituer la zone actuelle. La base de données offre donc un enregistrement continu des données démographiques sur une population d'effectif important et sur une durée relativement longue pour un suivi longitudinal (de 1983 à nos jours). Par ailleurs, 8 villages (que nous avons utilisés comme base de sondage) ont fait l'objet d'une observation continue depuis 1962.

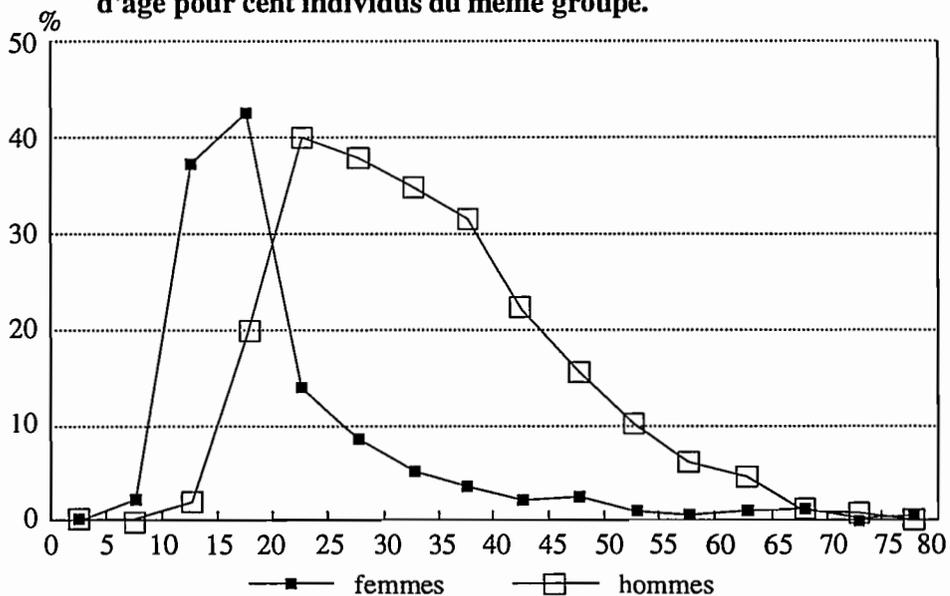
représentent traditionnellement leur richesse. Une descendance nombreuse semble y demeurer l'idéal de fécondité : l'indice synthétique de fécondité était de 7,8 enfants par femme sur la période 1984-91.

La crise agricole, liée à la baisse des cours mondiaux de l'arachide, à la croissance de la population associée à un nombre de terres limitées et à la baisse de la pluviométrie, conduit les familles à adapter constamment leurs stratégies de survie. L'une des plus importantes est la migration saisonnière vers la ville (Roch, 1975, Fall, 1988, Lericollais, 1991). Garçons comme filles, souvent très jeunes, partent pendant la saison sèche dans l'espoir de trouver un emploi en ville. Les jeunes filles s'emploient essentiellement comme domestiques (bonnes) ; les garçons trouvent des emplois plus variés (manoeuvre, gardien, menuisier, chauffeur). Même si ces emplois sont peu rémunérateurs et ne permettent pas toujours de ramener de l'argent au village, ils permettent aux jeunes de se vêtir et de rapporter quelques cadeaux. Mais surtout, les migrants représentent pour la famille une bouche de moins à nourrir, permettant ainsi de limiter les difficultés de la période de soudure. Ils reviennent au moment des cultures pour prendre part aux travaux des champs ou, pour les filles, pour participer aux tâches ménagères. Les enfants et les jeunes adolescents sont donc doublement sollicités : à la fois comme main d'oeuvre agricole (dès l'âge de huit ans) et comme migrants potentiels.

Ce mouvement de migrations saisonnières, qui a débuté dans les années cinquante, devient plus intense et tend à se généraliser. La proportion de femmes ayant eu une expérience urbaine¹ parmi les femmes de moins de 30 ans est supérieure à 85% (Delaunay, 1994 : 149). On sait aussi que les migrations sont plus précoces qu'avant et que les séjours sont plus longs et plus répétés (Delaunay, 1994 : 150).

Les femmes participent pleinement au phénomène migratoire de saison sèche. La migration touche en effet aussi bien les femmes que les hommes (48,7% des absences sont féminines). Les proportions des absents sont en augmentation entre l'année 1991 et l'année 1992 pour les deux sexes : en 1991 on relevait des proportions d'absents de 16% pour les hommes et 14,3% pour les femmes, contre respectivement 19% et 17,5% en 1992 (Paquet, 1992). Néanmoins, la migration féminine se caractérise par une plus grande précocité. L'observation des proportions d'absents avec motif de travail dans chaque groupe d'âge et selon le sexe relevées au cours du recensement de 1992 (figure 1) illustre bien la dissociation des calendriers de migration selon le sexe. Chez les filles, les taux d'absence sont de 37,2% pour les 10-14 ans, 42,5% pour les 15-19 ans et 13,9% pour les 20-24 ans contre respectivement 1,84%, 19,4% et 39,9% chez les garçons (Paquet, 1992). Ces proportions sont donc considérables pour les jeunes filles : un tiers de celles qui sont âgées de 10 à 14 ans et près de la moitié des 15-19 ans étaient donc parties pour chercher un travail en ville.

Figure 1. proportions d'absents pour des motifs économiques par sexe et groupe d'âge pour cent individus du même groupe.



Source : Recensement de la zone de Nikhar - 1992

Les fillettes sont donc particulièrement concernées par ce phénomène et ce sont aujourd'hui bien souvent des enfants qui partent pour la première fois en ville. C'est pour mieux comprendre les circonstances de ces départs et les conditions de vie et de travail sur le lieu de migration que cette enquête a été conçue.

¹ - Par expérience urbaine on entend le fait d'avoir déjà séjourné en ville pour travailler.

2. Quel cadre de vie pour les jeunes migrantes à Dakar ?

Les migrantes interrogées à Dakar présentent des caractéristiques d'âge, de scolarisation et de parité proportionnelles à l'ensemble des migrantes des huit villages d'origine. Elles sont très jeunes : l'âge moyen de l'échantillon est de 16,6 ans, avec une plus grande dispersion aux âges élevés (la moitié des migrantes ont moins de 15 ans). Il s'agit essentiellement de célibataires (80%). Huit d'entre elles ont déjà eu un enfant, dont une seule célibataire. Elles sont très peu scolarisées : 80% (41) n'ont jamais fréquenté l'école et seulement 10% ont un niveau primaire (5) ou secondaire (1). Leur religion est au 3/4 musulmane, contre 1/4 catholique.

Parmi les 51 jeunes filles interrogées, seulement 2 n'avaient pas d'emploi au moment de l'enquête (il faut dire que les jeunes filles qui restent sans emploi trop longtemps rentrent plus facilement au village). Les emplois sont surtout des emplois de domestiques (bonnes) mais aussi de "porteuses d'enfant" pour les plus petites qui s'occupent en général de l'enfant d'une autre bonne. L'emploi de bonne consiste à faire le ménage et la lessive, souvent le repassage, et parfois la cuisine. Les salaires varient selon l'âge allant de 1 500 FCFA¹ à 20 000 FCFA². Certaines sont logées chez leur patron, mais dans la grande majorité, elles se regroupent pour louer une chambre à plusieurs, selon leurs moyens. Les chambrées comprennent toutes une responsable qui se charge de rassembler le loyer et qui assure une certaine surveillance des co-locataires. Il s'agit soit d'une parente (cousine, soeur, tante,...), soit d'une voisine ou connaissance de la famille.

Parmi les 51 jeunes filles interrogées, seulement 2 n'avaient pas d'emploi au moment de l'enquête (il faut dire que les jeunes filles qui restent sans emploi trop longtemps rentrent plus facilement au village). Les emplois sont surtout des emplois de domestiques (bonnes) mais aussi de "porteuses d'enfant" pour les plus petites qui s'occupent en général de l'enfant d'une autre bonne. L'emploi de bonne consiste à faire le ménage et la lessive, souvent le repassage, et parfois la cuisine. Les salaires varient selon l'âge allant de 1 500 FCFA³ à 20 000 FCFA⁴. Certaines sont logées chez leur patron, mais dans la grande majorité, elles se regroupent pour louer une chambre à plusieurs, selon leurs moyens. Les chambrées comprennent toutes une responsable qui se charge de rassembler le loyer et qui assure une certaine surveillance des co-locataires. Il s'agit soit d'une parente (cousine, soeur, tante,...), soit d'une voisine ou connaissance de la famille.

2.1. Comment se détermine le départ ?

On sait que les conditions économiques difficiles restent les principales motivations qui poussent les familles à envoyer leur très jeunes filles à la ville, ou du moins à leur en faire la proposition. On peut cependant s'interroger sur l'influence de l'expérience des parents en matière de scolarité, d'activité et même de migration sur le départ des jeunes filles. On s'interroge aussi sur les circonstances du départ, sur les motivations des jeunes filles elles-mêmes et sur les retombées économiques de telles migrations sur sa famille au village.

L'expérience des parents : un facteur de migration ?

On a interrogé les migrantes au sujet des niveaux d'instruction et des activités de leur père et de leur mère, afin de voir si leur parents présentaient des caractéristiques particulières. Un certain nombre d'entre elles n'étaient pas en mesure de répondre aux questions car elles ne vivent pas ou plus avec leur deux parents. Mais dans l'ensemble, on peut dire que le niveau d'instruction s'est révélé très faible : seulement 3 migrantes ont déclaré que leur père avait fréquenté l'école primaire, ce qui correspond au niveau d'instruction de ces générations. Aucune mère n'avait fréquenté l'école. Les activités sont plus variées chez les pères, qui sont parfois commerçants, chauffeurs, maraîchers ou guérisseurs. Néanmoins plus de la moitié sont déclarés sans activité autre qu'agricole. Les mères, quant à elles, sont plutôt commerçantes ambulantes (Bana-Bana) ou migrantes saisonnières elles aussi (4 sont bonnes à Dakar, et une pile du mil à Dakar). Pourtant, là aussi, plus de la moitié sont déclarées sans activité autre qu'agricole.

Il demeure difficile, à partir de ces données, de montrer une relation entre le niveau scolaire et l'activité actuelle des parents d'une part et le départ des migrantes vers la ville d'autre part. Cela tient à la fois à la simplicité des questions, au nombre réduit d'enquêtées et à la généralisation des départs vers la ville qui tend à effacer l'effet des facteurs à l'origine des premiers départs.

Parmi les migrantes ayant connaissance du passé migratoire de leur mère, près de la moitié (21/45) ont déclaré que leur mère était déjà allée travailler en ville. Or le taux d'expérience urbaine des femmes âgées de 35 à 44 ans, qui correspondent à la génération des mères, est de l'ordre de 50%. Il n'y aurait alors pas de forte relation entre l'expérience migratoire des mères et celle des filles. Pourtant, on peut concevoir que si l'expérience de la mère n'affecte pas l'aspect quantitatif des migrations (nombre de départs), elle peut en affecter l'aspect qualitatif (âge au départ, nombre de migrations). Ce thème demanderait évidemment une plus ample analyse à partir de données recueillies auprès des mères et des filles au village, mais nous pouvons ici faire quelques conclusions. Le groupe de jeunes filles dont la mère a déjà migré se caractérise par un âge moyen plus jeune : près de 14 ans, contre un âge moyen de plus de 19 ans pour le groupe dont la

¹ - 1000 FCFA = 20 FF jusqu'en janvier 1994 (aujourd'hui 1000 FCFA = 10 FF).

² - Les jeunes filles sereer, contrairement aux jeunes filles diola travaillent rarement chez des européens, qui offrent les meilleurs salaires.

³ - 1000 FCFA = 20 FF jusqu'en janvier 1994 (aujourd'hui 1000 FCFA = 10 FF).

⁴ - Les jeunes filles sereer, contrairement aux jeunes filles diola travaillent rarement chez des européens, qui offrent les meilleurs salaires.

mère n'a jamais migré. L'expérience migratoire de la mère pourrait donc agir comme un facteur favorisant une migration plus précoce de la fille. Ce thème rejoint celui très intéressant du phénomène de la reproduction des comportements entre mère et fille que nous souhaitons pouvoir développer plus amplement.

La migrante prend rarement seule la décision de partir.

Peu de jeunes filles ont déclaré être parties de leur propre chef. Seulement 7 d'entre elles déclarent avoir elles-mêmes pris cette décision ; elles font partie des plus âgées. Pour la plupart, c'est le père et/ou la mère qui a décidé du départ, avec l'accord de la jeune fille, dont les sentiments étaient souvent mitigés. Les jeunes filles dans l'ensemble semblent satisfaites de pouvoir travailler et gagner de l'argent, mais certaines regrettent la tranquillité et la sécurité du village. Une seule migrante déclare avoir été contrainte au départ, par son mari. Quand la décision ne vient pas du père ou de la mère, les migrantes affichent des sentiments plus partagés.

Une seule motivation : gagner de l'argent et acheter des habits.

Pour connaître les motivations de la migration vers Dakar, on a interrogé les jeunes filles sur les raisons pour lesquelles on les avait envoyées, ou pour lesquelles elles étaient venues à Dakar. Cette question a suscité bien des sourires entendus entre l'interviewée et mon interprète, et il me fallu peu de temps pour comprendre l'incongruité de ma question. Il ne faisait, pour les jeunes filles comme pour mon interprète, aucun doute sur les motivations d'une telle migration, celles-ci étant de manière systématique le gain d'argent, pour éventuellement en envoyer au village, mais surtout pour s'acheter des vêtements.

Des relations étroites avec le village.

Les jeunes filles gèrent rarement seules leur salaire, aussi minime soit-il. Elles le confient à un aîné, désigné par elles ou leur famille comme le responsable de leur argent. Ce responsable assure la sécurité de l'argent, verse la cotisation pour le loyer, envoie parfois une partie de la somme au village et achète des pagnes ou des vêtements à la jeune fille selon ses propres désirs ou en fonction des demandes de celle-ci. Dans la plupart des cas, le responsable de l'argent est le même que le responsable de la jeune fille dans le logement : c'est le cas de 43 des jeunes filles. Quand un membre de la famille, dont le lien de parenté est plus "fort" que celui qui lie la migrante avec la responsable du logement, est présent à Dakar, alors c'est souvent lui qui est responsable de l'argent de la jeune fille. Ainsi, une jeune fille vivant chez une voisine, confie son argent à sa demi-soeur ; une autre vivant chez sa tante paternelle confie son salaire à son frère, d'autres encore à leur oncle paternel. Les migrantes qui ne confient à personne leur argent sont parmi les plus âgées : elles ont toutes plus de 25 ans. Ce fait témoigne donc de la tentative de maintenir un certain contrôle social par la famille à travers un parent présent en ville, ou à défaut à travers la jeune responsable. Les migrantes déclarent pour la plupart envoyer de l'argent au village par l'intermédiaire d'un parent. Les fréquences des envois et les montants sont variables. Certaines envoient de l'argent tous les mois, d'autres tous les 3 mois ou de temps en temps. Huit d'entre elles n'envoient jamais d'argent. Cela peut dépendre du salaire, de la durée du séjour, des dépenses de la migrantes en ville et de la pression sociale exercée par la famille au village. A partir de nos données, il reste difficile de déterminer des variables discriminantes du comportement des migrantes par rapport au village. Il semblerait cependant que les jeunes filles qui n'envoient pas d'argent soient plus jeunes, moins expérimentées, avec des salaires moindres. Mais les effectifs sont trop faibles pour que les différences soient significatives et ce résultat reste à confirmer.

2.2. Conditions de logement à Dakar

Le logeur est connu de la famille.

Quelque soit le lien entre la migrante et le responsable du logement, celui-ci est connu de la famille. Il s'agit soit d'un parent, ce qui est les cas pour la majorité des migrantes (37), soit d'une voisine du village (10). Une seule déclare être logée chez une amie et, bien que cela n'implique pas qu'elle soit inconnue de la famille, cela dénote un choix plus personnel. Le contrôle social que peut exercer la famille sur la jeune fille est discutable. Il est certainement plus fort quand celle-ci est sous la responsabilité d'un parent de la génération précédente (mère, oncle ou tante). Quand il s'agit d'une soeur, cousine ou voisine, le contrôle social va dépendre de la relation entre la migrante et la responsable, de leur écart d'âge, et du comportement de la responsable elle-même.

Quatre jeunes filles déclarent être elles-mêmes les responsables de leur logement. Il s'agit de migrantes âgées de plus de 18 ans (18, 27, 31 et 35 ans), qui sont expérimentées dans la migration (7ème séjour et plus). Trois d'entre elles sont, ou ont déjà été mariées.

Des quartiers d'habitation bien particuliers.

En accord avec A.S. Fall (1988) sur les regroupements des migrants par quartiers d'habitations selon les régions d'origines et selon l'ethnie, nous avons constaté que les habitations des jeunes filles se regroupent dans des quartiers bien précis et cela a grandement facilité notre tâche sur le terrain. Plus de la moitié des migrantes de l'échantillon se rassemblent dans le quartier *Usine* (Ben Tali et Montagne) de Dakar, dont la dénomination tient à la présence d'une biscuiterie. Cité *Bissap*, *Tilen* et *Grand-Dakar*, sont aussi des quartiers de Dakar où l'on trouve des concentrations de migrants sereer. Seules 11 jeunes filles sont plus excentrées et habitent la grande banlieue.

Un habitat bien souvent précaire.

Les 51 migrantes interrogées se répartissent dans différents type d'habitats. Les regroupements sont souvent liés à leur village d'origine et le tirage de notre échantillon, concentré sur huit villages, nous a parfois amené à interroger des jeunes filles appartenant à la même chambrée. Une jeune fille loge chez ses patrons, sans jour de repos ; deux migrantes sont sans domicile, avec leur mère ou soeur qui font partie du groupe de "pileuses"¹ bien connu à Dakar et qui passent la nuit dehors. Les 48 autres jeunes filles se répartissent dans 28 logements différents, dont l'un était la maison de l'oncle paternel.

Parmi les 27 logements de groupe, on a pu définir 3 types d'habitats : les habitations en bois ("baraque"), les habitations en "dur" indépendantes, et les locations dans des "immeubles" ou maisons. Le premier type d'habitation regroupe des constructions en bois sur une chape de ciment, et dont le toit est en tôle, avec ou sans faux-plafond selon les cas. Des cloisons sont parfois improvisées avec des morceaux de tôle (boîte de conserve aplaties). Ces constructions se regroupent de manière assez désordonnée sous forme de concessions appartenant à un même propriétaire. Chaque pièce est une location et une même concession peut regrouper des migrants d'origine diverse. Mais on a pu constater une forte homogénéité d'origine et surtout ethnique, cela du fait des réseaux d'accueil des migrants très développés (Fall, 1988). Ce type d'habitat se retrouve surtout dans les quartiers "Usine" (*Ben Tali* et *Montagne*), *Cité Bissap* et *Grand-Dakar*. Il s'agit, pour trois d'entre eux, de zones loties et enregistrées, disposant de bâtiment "en dur" sur lesquels viennent se greffer des baraques. Le quartier *Montagne* est une zone artisanale qui a "détourné" le plan d'urbanisation et où les habitats se sont construits de manière tout à fait désorganisée. Ces quartiers sont souvent mal équipés en électricité, eau et évacuation d'eau. Certaines de ces concessions ne disposent ni d'électricité, ni de robinet et ni même de latrines. Il s'agit donc d'un habitat très précaire. Les jeunes filles s'y rassemblent en nombre variable. C'est dans ce type d'habitat qu'on a trouvé la plus grande chambrée de migrantes : 19 fillettes avaient pour même logement une pièce, dans laquelle elles s'entassaient, dormant à tour de rôle, ou selon leur droit d'aînée, sur le lit, sur des cartons à même le sol, ou sur une natte devant la porte de la chambre. A l'opposé, on a trouvé d'autres chambres qui n'étaient composées que de 5 locataires. Ce type d'habitat présente l'avantage d'un loyer modéré, et les quartiers où on les trouve sont particulièrement bien situés par rapport aux zones de travail, ce qui permet aux jeunes filles de s'y rendre à pied. Quoi qu'il en soit, la précarité de ces logements témoignent de l'exploitation des migrants récents par les propriétaires, dont certains n'hésitent pas à utiliser leur titre d'artisans (le quartier *Montagne* est à l'origine une zone artisanale) pour transformer leur parcelle en logement des plus modestes, sans même un équipement sanitaire et les jeunes bonnes sereer sont parmi les premières victimes de cette exploitation foncière.

Le second type d'habitat se caractérise par des murs en ciment, avec un toit en tôle ondulée (ou fibres). Ces habitations se regroupent aussi en concessions. On les trouve dans des quartiers plus récents : *Grand-Yoff*, *Wago-Niayes*, *Ouakam*, mais aussi à *Usine Ben Tali* et *Cité Bissap*. Elles ne disposent pas toujours d'électricité et n'ont pas souvent de robinet particulier. Mais la plupart sont équipées de latrines et d'un endroit pour la toilette, ce qui représente un certain confort. Les locations sont aussi toujours composées d'une seule pièce. Le nombre de locataires varie de 2 à 15 migrantes.

Le troisième type d'habitation est plus confortable. Il se compose d'une pièce, parfois 2, louées dans un immeuble (il s'agit de bâtiments à étages avec cour, robinet et sanitaires communs, dont les pièces indépendantes sont louées une à une) ou dans une maison. Le nombre des migrantes se regroupant dans ce type d'habitation est variable, avec un maximum de 17 (dans 2 pièces), et l'on peut dire d'une manière générale que la qualité de vie y est meilleure. On le retrouve essentiellement dans le quartier *Usine Ben Tali* et dans les quartiers plus récents de *Grand-Yoff*, *Ouakam* et *Parcelles Assainies*.

On s'est alors demandé si l'on pouvait observer des distinctions entre les migrantes selon le type d'habitat. Les plus jeunes sont-elles logées dans les habitats les plus précaires ? Le salaire détermine-t-il le type d'habitat ? Mais les résultats n'ont montré aucune différence significative d'âge et de salaire entre les migrantes des différents type d'habitat. Plus que le type d'habitat, c'est le nombre de locataires par chambrées qui semble être discriminant des conditions de travail des migrantes. On obtient en effet des résultats intéressants en analysant les variations en fonctions du nombre de locataires par chambrée (tableau 1). On constate ainsi que les petits regroupements de migrantes (moins de 6) sont composées de filles en moyenne plus âgées : 22 ans, contre une moyenne d'âge de 14 ans dans le groupe de filles résidant dans des grandes chambrées. Les petites chambrées concernent aussi des filles dont le salaire moyen est plus élevé. Nous verrons plus loin qu'il existe un lien entre l'âge de la migrante et son salaire et l'on n'est donc pas étonné d'une telle relation.

Tableau 1. Age moyen et salaire moyen selon le nombre de locataires

	Age moyen	Salaire moyen	Effectif
moins de 6	22,0	10 000	6
6 à 8	16,8	10 000	15
9 à 11	17,0	7 900	15
12 et plus	13,7	5 769	15

¹ - Il s'agit de femmes regroupées sur une place qui pilent du mil pour des clients.

Le type d'habitat n'apparaît alors pas pertinent ici pour identifier les conditions de vie des migrantes. Ce n'est pas l'âge ni le salaire qui détermine le choix du logement. Les choix et les itinéraires résidentiels semblent plutôt suivre des réseaux relationnels (régis par les critères ethniques, de voisinage et d'amitié) qu'il est difficile de mettre en évidence ici.

2.3. Conditions de travail à Dakar

Des emplois de bonnes.

Les migrantes trouvent à Dakar des emplois de bonne. Elles sont parfois recommandées par une autre migrante qui a eu connaissance d'une place disponible. Mais la plupart du temps, c'est par le "porte à porte" qu'elles trouvent un emploi. Il s'agit toujours d'emploi domestique, dont les tâches consistent à assurer le ménage ou faire la cuisine, ou bien encore à s'occuper d'un enfant. La cuisine est une tâche valorisante, réservée aux plus expérimentées. Certaines jeunes filles s'occupent des enfants de la maison, en plus de quelques tâches ménagères. Mais nous avons rencontré deux fillettes dont le travail consistait uniquement à porter l'enfant d'une autre bonne afin que celle-ci puisse travailler. Nous avons considéré cela comme un emploi, puisque ce travail est rémunéré, même si la rémunération est des plus modiques. Elles sont toujours nourries par leur patron le midi, et parfois repartent avec des restes de nourriture qu'elles partageront de retour à la chambre, le soir, avec leurs amies.

Les patrons chez qui les migrantes trouvent à s'employer sont essentiellement d'ethnie wolof, sereer et toucouleur, mais aussi diola, lebou, sarakhole, sosse, et même béninois. Il nous est arrivé d'interroger les migrantes sur leur lieu de travail, ce qui nous a donné l'occasion de voir les différents types d'habitat des patrons. Cela allait de la grande villa au baraquement. Il faut dire qu'à Dakar, presque tous les foyers emploient une bonne, même les plus modestes. Les salaires et les conditions de travail sont évidemment en conséquence.

Des salaires très bas.

Les salaires varient de 1 500 FCFA pour le plus bas, à 20 000 FCFA pour le plus élevé. Ils sont beaucoup plus faibles que les salaires enregistrés pour les bonnes diola (Enel, 1993) qui varient de 10 000 à 30 000 FCFA. Une telle différence de salaire peut s'expliquer par le fait que les migrantes diola sont en moyenne plus âgées et surtout qu'elles jouissent d'une très bonne réputation dont un groupe de religieuses est à l'origine. De plus, leur niveau d'instruction plus élevé et leur religion chrétienne les fait apprécier des patrons européens qui offrent des salaires nettement plus intéressants.

Des salaires en fonction de l'âge, de l'expérience, des tâches effectuées et du type de contrat.

Bien que les salaires soient très bas d'une manière générale, des différences de niveau existent. L'âge moyen et le nombre moyen de séjours pour chaque tranche de salaire montre que l'âge augmente avec le salaire de manière très significative, ainsi que le nombre de séjours (tableau 2).

Le tableau 2 présente aussi le calcul du salaire moyen selon le groupe d'âge et le nombre de séjours, mais aussi selon certaines caractéristiques de condition de travail et de statut. Le salaire est significativement différent selon les groupes d'âge et le nombre de séjours, ce qui confirme les résultats cités précédemment. On observe aussi des différences significatives de salaire selon les tâches effectuées, le type de contrat et l'existence d'un jour de congé. Les jeunes filles les mieux rémunérées, outre le fait qu'elles soient les plus âgées et les plus expérimentées, sont chargées de la cuisine ; elles sont nourries et logées et ont un jour de congés. Le niveau scolaire est assez homogène (38 sont non scolarisées) et les différences observées ne sont pas significatives. La religion non plus n'est pas un facteur discriminant du salaire.

Contrairement à notre attente, l'ethnie des patrons ne permet pas de voir de différences significatives quant au salaire. Les migrantes sereer ne touchent en fait que de manière exceptionnelle le marché du travail offert par les diplomates étrangers, les libanais ou les européens, qui offrent des salaires bien plus forts.

Discussion

Les migrantes sont logées en groupe, sous la responsabilité d'un(e) aîné(e) connu(e) de la famille. Les réseaux d'intégration des migrants amènent à une localisation des migrantes dans certains quartiers bien particuliers, peuplés de migrants sereer. Les conditions de vie et de travail apparaissent extrêmement difficiles pour les migrantes, particulièrement pour les plus jeunes d'entre elles. Si les plus âgées peuvent trouver certains avantages à la vie urbaine (tels que celui d'une plus grande autonomie, ou celui d'une disponibilité plus grande de produits de consommation modernes), les plus jeunes semblent souffrir de l'isolement familial, de mauvaises conditions de travail et de logement. Elles se rassemblent souvent nombreuses dans une même chambrée en raison de leur inexpérience et de leur faibles salaires.

Les données ne se prêtant pas à ce genre d'analyse, il reste difficile de dire si certaines caractéristiques familiales peuvent favoriser l'envoi de jeunes filles en ville. On a cependant pu voir que les migrantes dont la mère avait déjà effectué un séjour en ville étaient plus jeunes que les autres et donc que l'expérience de la mère favoriserait une migration plus précoce. Mais certaines interrogations restent en suspens : quel est l'impact de la situation économique du ménage, de sa structure (taille, nombre de filles) ou encore, du rang de naissance de la migrante sur le départ vers la ville ?

Tableau 2. Age moyen, nombre moyen de séjours, salaire moyen selon les différentes modalités

	Age moyen		Séjours moyen		Salaire moyen	
<i>Groupe d'âge :</i>	-	-	***	-	***	-
8-12 ans	-	-	1,8	(9)	3333	(9)
13-14 ans	-	-	3,8	(14)	6179	(14)
15-19 ans	-	-	5	(13)	9679	(14)
20 ans et +	-	-	8,4	(11)	12864	(11)
<i>Salaire :</i>	***	-	**	-	-	-
[1500-3000[11,5	(4)	1,3	(4)	-	-
[3000-5000[12,5	(6)	1,7	(6)	-	-
[5000-7000[15,9	(9)	6,1	(9)	-	-
[7000-10000[15,4	(13)	4,5	(13)	-	-
[10000-15000[20,0	(11)	6,0	(11)	-	-
[15000-20000[23,5	(4)	8,3	(3)	-	-
20000	31,0	(1)	7,0	(1)	-	-
<i>Tâches :</i>	**	-	ns	-	***	-
ménage	15,6	(33)	4,7	(33)	6606	(33)
cuisine	21,6	(10)	5,9	(10)	13050	(10)
enfant	15	(4)	3,2	(4)	6875	(4)
<i>Nombre de séjours :</i>	***	-	-	-	***	-
1-2	12,5	(12)	-	-	3583	(12)
3-4	15,2	(13)	-	-	7885	(13)
5 +	20,2	(22)	-	-	10477	(22)
<i>Type de contrat :</i>	ns	-	ns	-	*	-
nourrie	16,3	(35)	4,7	(34)	7343	(35)
nourrie-logée	18,3	(13)	5	(13)	10500	(13)
<i>Jour de congé :</i>	***	-	**	-	**	-
oui	22,3	(9)	7,7	(9)	11778	(9)
non	15,6	(39)	4,1	(38)	7372	(39)
<i>Scolarisation :</i>	ns	-	ns	-	ns	-
primaire	15	(5)	2,25	(4)	8600	(5)
secondaire	25	(1)	5	(1)	15000	(1)
école coranique	15,5	(2)	5	(2)	8500	(2)
alphabétisation	14	(2)	7,5	(2)	7000	(2)
non scolarisée	17,1	(38)	4,9	(38)	8013	(38)
<i>Religion :</i>	ns	-	ns	-	ns	-
musulmane	17,4	(37)	5,2	(36)	8865	(37)
chrétienne	15,2	(10)	3,5	(10)	6050	(10)
animiste	12	(1)	3	(1)	5000	(1)
<i>Ethnie du patron :</i>	ns	-	ns	-	ns	-
wolof	16,9	(28)	4,8	(28)	7286	(28)
sereer	16	(2)	4,5	(2)	10000	(2)
toucouleur	19,4	(8)	5,3	(7)	11562	(8)
autre	14,9	(10)	4,5	(10)	7700	(10)
Total	16,6	(51)	4,6	(50)	8198	(48)

ns : non significatif

*** : significatif à 1 p. 1000

** : significatif à 1 %

* : significatif à 5 %

La migration saisonnière des sereer vers Dakar est de plus en plus précoce. Ce sont aujourd'hui non seulement des adolescents mais aussi des enfants qui sont concernés par ces mouvements. Cela est particulièrement vrai pour les filles qui migrent parfois dès l'âge de huit ans. Si les enfants sont très tôt associés aux tâches domestiques et agricoles de manière traditionnelle, ils le sont de manière progressive et socialement contrôlée, dans le but d'un apprentissage de la vie adulte. Il n'en va pas de même pour la migration de travail, qui projette l'enfant hors de la cellule familiale, dans un contexte étranger et sous un contrôle social réduit. Ce fait renvoie à deux sujets de réflexion :

- 1) le thème du travail des enfants et de leur exploitation ;
- 2) le thème du processus de reproduction sociale, remis en cause par la "socialisation" quasi-urbaine des jeunes gens (qui résident en ville 10 mois par an, durant 5 à 10 années consécutives).

Le premier sujet évoqué vise à attirer l'attention des décideurs sociaux. La crise agricole que connaît l'ensemble des pays d'Afrique sub-saharienne amènera de plus en plus d'enfants sur le marché du travail urbain. Ce phénomène soulève non seulement des problèmes à dimension sociale évidents (exploitation et prolétarianisation des enfants), mais aussi des problèmes d'ordre économique et juridique.

Le deuxième sujet a pour but de mettre l'accent sur les conséquences de l'amoindrissement du contrôle social sur les jeunes gens et de leurs contacts répétés avec les valeurs "modernes" qui circulent en milieu urbain. Ces différents points tendent à modifier les attitudes et les comportements relatifs à la vie familiale : sexualité, fécondité, mariage. La migration saisonnière, telle qu'elle prend forme aujourd'hui pourrait bien être un important facteur de diffusion des modèles comportementaux et donc de changements démographiques.

Références bibliographiques

- BECKER, Charles, 1991a. *Etude anthropologique sur les migrations, la nuptialité et les comportements sexuels chez les Sereer du Sénégal*, Rapport ANRS, 4 fascicules : 49 p, 68 p, 63 p, 55 p.
- BECKER, Charles, MBODJ, Mohamed, 1992. "Le Siin et les peuplements Sereer", in A. Lericollais, P. Milleville, G. Pontié, C. Becker (eds), *Evolution du système de production sereer*, Paris, ORSTOM, à paraître.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, 1994. *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe au XXe siècle*, éditions Desjonquères, Paris : 395 p.
- DELAUNAY, Valérie, 1994. *L'entrée en vie féconde : expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*, Université de Paris X - Nanterre, département de sociologie et de démographie sociale : 362 p. (thèse de doctorat).
- FALL, Abdou Salam, 1988, *Réseaux migratoires des Sereer Siin-Siin à Dakar - Approche sociologique*, département de philosophie, Dakar, Université Cheikh Anta Diop : 99 p. (D.E.A. d'anthropologie).
- LERICOLLAIS, André, 1991. "La gestion du paysage ? Sahélisation, surexploitation et délaissement des terroirs sereer au Sénégal", in F. RICHARD (ed), *La dégradation des paysages en Afrique de l'Ouest*, Presses Universitaires de Dakar, Dakar :151-169.
- PAQUET Nathalie, 1992. *Le mouvement migratoire saisonnier en milieu rural au Sénégal : la région de Niakhar.*, Institut d'Etudes Politiques de Paris : 108 p (DEA de démographie économique).
- ROCH, Jean, 1975. "Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier Sénégalais", *Cahiers de l'ORSTOM Sciences Humaines XII*, 1 : 51-81.

Delaunay Valérie (1994)

Le travail des fillettes en Afrique sub-saharienne : conditions de vie et de travail des jeunes migrantes sereer à Dakar

In : Schlemmer Bernard (ed.). L'enfant exploité : mise au travail et prolétarisation : conditions de vie et conditions de travail

Bondy : ORSTOM, 3-10 multigr.

Colloque International l'Enfant Exploité : Mise au Travail et Prolétarisation, Paris (FRA), 1994/11/24-26